

La télémédecine :

un service essentiel à se prévaloir en tout temps

Un accès privilégié à des professionnels de la santé

Vous avez choisi d'intégrer Dialogue à votre assurance collective. Félicitations pour l'acquisition de ce nouveau service! Cela signifie que vous, et l'ensemble de vos assurés, pouvez dès maintenant bénéficier de services de santé à distance, grâce à la télémédecine.

Pour commencer à utiliser les services de la télémédecine

Pour que votre organisation puisse commencer à utiliser les services de la télémédecine, nous demandons votre précieuse collaboration.

**Il est important d'informer vos assurés
de se rendre sur l'Espace client, afin d'entrer
une adresse courriel valide pour activer
les services de télémédecine.**

Ensuite, vos assurés n'auront plus qu'à suivre les étapes indiquées dans l'Espace client pour en profiter!

Les avantages de Dialogue

Dialogue est une solution simple et logique pour la grande majorité des cas non urgents. Ses avantages sont nombreux :

- Accès rapide à un professionnel de la santé
- Services offerts 7 jours sur 7
- Consultation médicale le jour même
- Aucun déplacement
- Suivi médical et prescription
- Référence vers d'autres médecins spécialistes
- Pour vous et votre famille immédiate

**Pour plus d'information,
visitez : dialogue.co**

beneva